

# Exposé

A partir du livre : Les notes à l'école - Bertrand Gimonnet

## Définition

Dans le dictionnaire de la langue pédagogique :

La note désigne « les appréciations que les enseignants donnent de leurs élèves ».

La note est un signe. Son signifiant est le modèle emprunté à un code reconnu (nombre – lettre – appréciation standardisée). Son signifié est l'image mentale suscitée par ce signifiant, le degré de réussite de la performance.

Le 3<sup>ème</sup> élément est le référent : la performance est satisfaisante ou non.

La note comporte les idées de séparation et de réunion : elle fait sens à la fois comme « valeur » d'une performance scolaire et comme expression d'une « valeur » d'un élève par rapport aux autres élèves.

## Historique

Le recours à la numération se présente sous deux formes :

- décompte de points
- classement

Cette symbolique pédagogique par les nombres est initiée par les Jésuites dans le milieu scolaire (XVI<sup>ème</sup>). La symbolique des nombres existe depuis le Moyen-âge chrétien.

L'instauration du système métrique au XVIII<sup>ème</sup> participe à la constitution d'une société « numérique ».

Les traces d'une évaluation du travail des élèves, les indices du regard magistral sur les productions scolaires apparaissent au XVI<sup>ème</sup> siècle.

## Cinq dates dans la notion d'évaluation scolaire

1. XVI<sup>ème</sup> siècle : développement des collèges jésuites (fin de la pédagogie antique et médiévale)
2. Loi Guizot (1833) : l'école est de la responsabilité de l'Etat.
3. Lois Ferry (1881-1882) : Institution éducative
4. 1968 : « révolution » pédagogique
5. années 1980 : Des experts se penchent sur les performances et la rentabilité de l'institution, en révèlent des dysfonctionnements.

## Détails

- Dans les Ecoles antiques, il existe une relation hiérarchisée maître-disciples. Le maître désigne les disciples dignes de recevoir son enseignement. Et par sa voix, les élèves élus reçoivent les éléments du savoir. Dans la logique de cette éducation, l'évaluation des activités ne se justifie pas.

Les seules explications admises pour justifier l'échec des élèves sont soit la bêtise soit l'indocilité.

- Au Moyen-âge les écoles chrétiennes ont pris le relais.

Le modèle canonique (Platon) perdure : maître/savoir/élève mais le savoir est désormais la doctrine chrétienne.

L'élève doit tout enregistrer dans sa mémoire, savoir les textes sacrés par cœur.

La morale religieuse conduit à une pédagogie sommaire et brutale.

« Si tu n'écris pas bien, je te frapperai dans le dos. »

Le maître alterne caresses et châtiments.

A la Renaissance et la période des Lumières, le projet de l'école est d'occuper les enfants.

On passe d'une école où l'affectivité, même inconsciente, règle les mœurs à une institution scolaire où c'est la raison qui domine (l'enfant est mis à distance).

## Apparition de la notation au XVI<sup>ème</sup>

Dans les collèges des Jésuites, la correction est hâtive. Les plus mauvaises copies ne bénéficient pas d'une annotation complète et détaillée.

Chaque type de fautes est assorti d'un nombre de points de pénalité. La note obtenue représente le total de ces fautes. Elle doit être inscrite dans la marge de la copie.

Le barème est plus indulgent pour les bons élèves.

Notation : A : bene – B : mediocriter – C : male – D : pessime

En 1637, les écoles créées par Jean-Baptiste de La Salle s'adressent aux pauvres. : éduquer les enfants de pauvres de façon qu'ils ne puissent pas rougir de leur éducation.

L'église et la culture religieuse ont suscité un phénomène d'intériorisation propre à incorporer le sentiment de culpabilité dans les mentalités.

Le travail est associé à la souffrance et au châtement.

Cette approche justifie toute une logique du rachat que l'on retrouve dans le champ scolaire exprimée par les punitions et les récompenses : croix d'honneur, notes, classements...

Jusqu'en 1890, les acquisitions des élèves n'étaient pas officiellement évaluées.

Mais les glorifications des enfants « méritants » sont plus anciennes (distribution de pris dès 1585).

Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'enseignement va se faire par classe, en différenciant selon l'âge, le sexe, le comportement puis par niveau, ce qui nécessite une évaluation.

En 1833 : la séparation des élèves (garçons) en 3 divisions, selon leur âge et en raison des objets d'enseignements nécessite une évaluation des élèves qui est alors prévue par des compositions hebdomadaires donnant lieu à un classement.

Les notes ont un caractère public avec le regard des notables du Comité local, par la communication des registres de notes.

En 1882 l'école de J.Ferry institue les cahiers de devoirs mensuels. La notation sur 10 est recommandée.

Les notes constituent le regard du maître sur les élèves et le regard des autorités sur l'enseignant.

Après 1968, apparaissent des contestations sur les notes :

- La note est réductrice (elle prend en compte les performances, pas les compétences)
- Le temps apporte une dimension de variation supplémentaire, tout jugement relatif au travail d'un élève ne peut finalement constituer qu'une approximation très risquée.

*(Un élève qui réussit en CM2 très correctement échoue aux évaluations de début de 6<sup>ème</sup> pour réussir son année sans aucun souci).*

- La note n'a rien d'objectif : elle ne mesure pas, elle transmet un message, mais ce message ne dit pas comment pallier le déficit de connaissances ou de savoir-faire.
- Le plus difficile est de déterminer le type de difficultés rencontrées et les moyens d'y remédier. *(Un 5 en trop ne signifie pas forcément que l'élève ne connaît pas le pluriel mais en discutant avec lui, c'est en fait un problème d'orthographe lexical)*

En 1975 : La Loi Haby ouvrant le collège unique pour tous supprime la sélection en fin d'école élémentaire.

Le chômage et l'inflation font que le regard économique devient roi. La planification par objectifs et la notion de compétences prennent le chemin de l'école.

Mise à l'honneur en 1985, l'évaluation évolue entre une conception d'évaluation-sanction et l'évaluation orientée vers la régulation des apprentissages.

- Evaluation sommative : bilan de connaissances acquises – notes
- Evaluation formative : mesure des performances en prenant en compte le niveau initial, prise en compte des progrès.